

# HOCKEY BOTTINES FAMILIAL «PASSE-MOI LA PUCK !»

## RÈGLEMENTS ET CONDITIONS

**Début des activités : 10h30**

**Fin : ± 15h**

- 1) Les équipes sont formées de membres d'une même famille (belle-famille, oncles/tantes, cousins, etc.)
- 2) Nous tenterons de faire jouer un minimum de 2 parties par famille selon le nombre d'inscription **mais IL N'Y AURA AUCUN CLASSEMENT.**
- 3) Chaque équipe doit avoir 5 joueurs sur la glace en même temps. De ces 5 joueurs, **UN MAXIMUM DE 2 HOMMES** peuvent évoluer à l'avant et les **3 autres sont composés D'ENFANTS ET DE FEMMES**. Le gardien peut être n'importe qui.
- 4) Chaque partie durera 20 MINUTES et 5 minutes seront accordées pour l'échauffement. **SOYEZ À L'HEURE CAR NOUS RESPECTERONS L'HORAIRE.**
- 5) Les chandails sont fournis.
- 6) Les changements de joueurs se font en cours de partie.
- 7) Le port de casque est fortement recommandé.
- 8) Concernant l'équipement du gardien, seul un bâton large est permis.
- 9) **LES INTERDITS :**
  - **Mise en échec, pousser volontairement, retenir**
  - **Lancer frapper, bâton élevé**
  - **S'étendre ou allonger son bâton sur la glace pour arrêter une passe ou un lancer**
  - **Tout langage abusif ou comportement inapproprié mènera à l'expulsion automatique**
  - **Après une infraction, la rondelle ira à l'équipe adverse.**
- 10) Aucun hors-jeu
- 11) L'équipe qui envoie la rondelle à l'extérieur de la patinoire en perd la possession. L'équipe adverse repart le jeu en exécutant une passe à partir de l'endroit où est sortie la rondelle.
- 12) Après un but, il y aura mise au jeu au centre.
- 13) **SUIVANT LEUR INSCRIPTION ET À LA LECTURE DE CES RÉGLEMENTS, TOUS LES PARTICIPANTS ACCEPTENT ET CONVIENNENT DE PARTICIPER À LEURS RISQUES. ILS DÉGAGENT L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC SEPT-ÎLES, SES ADMINISTRATEURS, LES ORGANISATEURS DE L'ACTIVITÉ ET AUTRES BÉNÉVOLES, DE MÊME QUE LA MUNICIPALITÉ DE ST-RAYMOND, DE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE OU PRÉJUDICE CAUSÉ LORS DE L'ACTIVITÉ OU RÉSULTANT DE CELLE-CI ET RENONCENT À TOUT RECOURS OU RÉCLAMATION À CET ÉGARD.**

**DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : DIMANCHE, 21 JANVIER 2018, 18h :00**

**ENVOYEZ VOS INSCRIPTIONS À L'ADRESSE COURRIEL SUIVANTE : [benoitproulx1@hotmail.com](mailto:benoitproulx1@hotmail.com)**

**GARDER EN TÊTE QUE C'EST UNE ACTIVITÉ FAMILIALE ET L'OBJECTIF EST DE S'AMUSER !!**

**LE COMITÉ ORGANISATEUR**